

Le Languedoc-Roussillon : une biodiversité exceptionnelle

TOUS BÉNÉFICIAIRES... TOUS CONCERNÉS !

**DES ACTEURS DE LA PRÉSERVATION
ET DE LA GESTION DES ESPACES
NATURELS AU CŒUR DES
TERRITOIRES**

/ 80 structures gestionnaires ; 2/3 sont des collectivités territoriales ; 1/3 sont des établissements publics et des associations
/ 28 métiers ; plus de 500 emplois axés sur la mise en œuvre des dispositifs de gestion et protection des espaces naturels ; des professionnels aux profils et compétences variés

**DE VÉRITABLES LEVIERS D'ACTION
ET DE DÉVELOPPEMENT !**

L'EXPO DU RÉSEAU

“

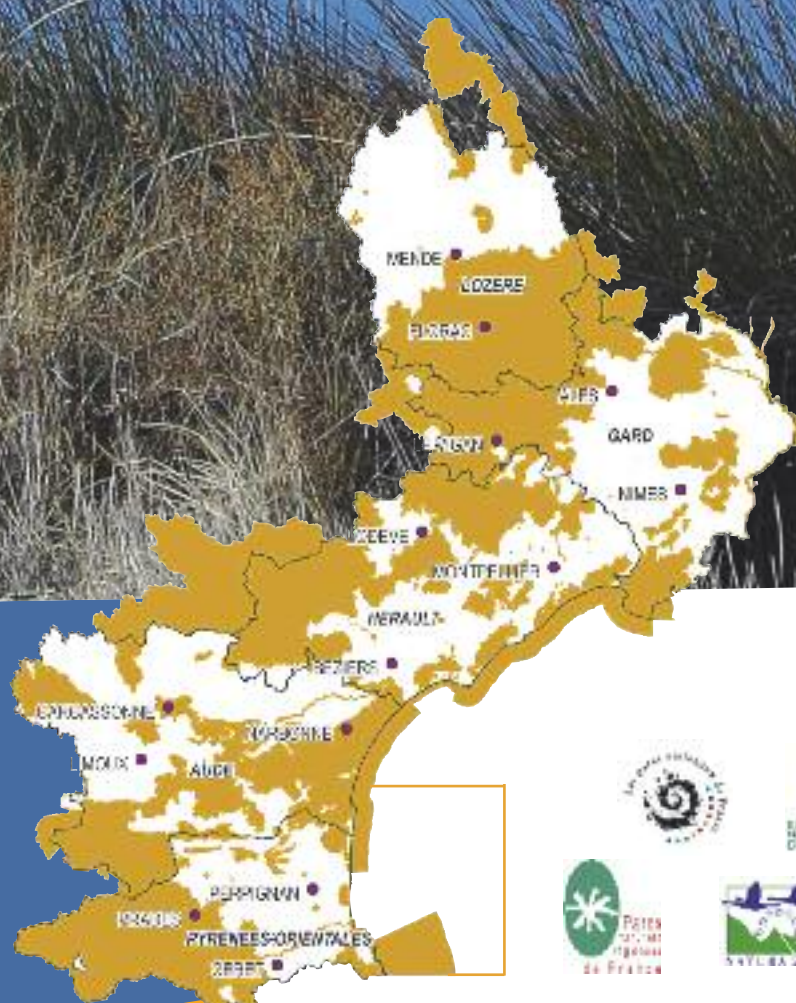
Au carrefour de quatre zones bio-géographiques, la région Languedoc-Roussillon renferme de nombreux atouts biologiques et un patrimoine naturel de grand intérêt : 65% de milieux naturels ou semi-naturels, 2/3 des espèces connues en France !

La création d'espaces naturels protégés, renforcée grâce au Grenelle de l'Environnement et à la Stratégie nationale pour la Biodiversité, est l'un des moyens concrets pour préserver les milieux et espèces, mais aussi les services rendus par ces derniers. La France s'est dotée d'un système de protection diversifié et complémentaire répondant aux différentes réalités locales : démarches réglementaires envers certaines activités ou usages ; acquisition foncière (par gestion directe ou délégation : baux, etc.) ; contractualisation visant l'orientation des activités et des usages (conventionnement, charte, contrat, etc.).

Ces démarches sont intégrées aux territoires : les acteurs du développement local, les élus, les populations ont ainsi intérêt à s'approprier ces outils et à les valoriser ! ”



**48 % DU TERRITOIRE RÉGIONAL
EST CONCERNÉ PAR UN OU PLUSIEURS OUTILS DE PRÉSERVATION
ET DE GESTION DU PATRIMOINE NATUREL OU PAYSAGER**



Espaces naturels sensibles